ID: 073-247300528-20230131-2023_01_31_08-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023_01_31_08

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet 73330 BELMONT-TRAMONET DEPARTEMENT DE LA SAVOIE Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un janvier, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice: 35 Quorum: 18

Présents: 28

Ayant donné un Pouvoir : 02

Absents: 05

Ne prenant pas part au vote: 0

Votants : 30 <u>Résultat du vote</u> : Abstention : 0

Suffrages exprimés: 30

Pour: 30 Contre: 0

Majorité absolue des suffrages

exprimés: 16

<u>Secrétaire de séance</u> : Georges CAGNIN

Date de la convocation:

25/01/2023

28 présents: Avressieux: REGALLET Paul, WALLE Olivier. Belmont-Tramonet: BOURBON Marie-Christine, VERGUET Nicolas. Champagneux: SAUNIER Elise, CAGNIN Georges. Domessin: HERRAULT Françoise, LESAGE Claude, PICHE Barthélémy. La Bridoire: JOURDAN Véronique, BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. Pont de Beauvoisin: FERRARI Myriam, YACONO Céline, LECOCQ Pascal, PEYSSONNERIE Daniel. Rochefort: ARGOUD Yves. Saint Béron: PERROT Alain, VERRIER Muriel. Saint-Genix-les-Villages: COUDURIER Françoise, LABBAY Catherine, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, REVEL Daniel. Sainte-Marie-d'Alvey: PERSON Philippe. Verel-de-Montbel: CEVOZ-MAMI Christian.

<u>02 Pouvoirs</u>: ANDRE Valérie à LESAGE Claude. CORMIER Philippe à REVEL Daniel.

<u>05 Absents</u>: MADELON Caroline, LARDE Alain, BILLON Pierre, BERTHOLLIER Christian, LOMBARD Daniel.

OBJET: LOCAUX TEMPORAIRES POUR VAL GUIERS ADOS PONT DE BEAUVOISIN;

MONSIEUR LE PRESIDENT,

EXPOSE que suite au conseil communautaire du 25 octobre 2022, au cours duquel a été validé le principe d'engager des travaux de réfection du local « Ados » de Pont de Beauvoisin, un permis de construire a été déposé en mairie en janvier 2023.

Compte tenu du délai d'instruction, les travaux pourraient être engagée à la fin du printemps 2023.

Il est nécessaire de trouver un lieu d'accueil temporaire pour les adolescents durant la phase de travaux.

Une proposition de location d'un local commercial est soumise aux membres du conseil communautaire.

Le propriétaire du local situé 3 Place du 8 mai 1945 à Pont de Beauvoisin, d'une superficie de 60m² environ (divisé en 2 espaces communiquant), propose de mettre à disposition ce bien pour le service JEUNESSE de la CCVG.

Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Publié le



ID: 073-247300528-20230131-2023_01_31_08-DE

Ce local nécessite quelques travaux de rafraichissement qui seront effectués par les jeunes dans le cadre d'un chantier rémunéré.

Dans ce cas, il est demandé au propriétaire, qui accepte, un geste commercial correspondant à un mois de loyer offert.

PROPOSE:

- De louer le local sur la base mensuelle de 450,00€ TTC plus charges ;
- Un bail Précaire, dont la durée est limitée au temps de la réalisation des travaux avec prise d'effet après validation du permis de construire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 30 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention

➤ APPROUVE la location d'un local de substitution pour le service Val Guiers Ados le temps de la réalisation des travaux :

➤ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération :

Le Président,

- -Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.
- -Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 10/02/2023,

Le Président, Paul REGALLET

